



*Caisse Desjardins des  
policiers et policières*

Contribuez dès maintenant  
à la réalisation de leurs rêves !

Quelles ambitions caressent vos petits-enfants ?  
Quelle profession, quel métier rêvent-ils d'exercer ?

Vous croyez qu'il est vraiment trop tôt pour commencer à investir en prévision de leurs études ?

Détrompez-vous ! L'éducation postsecondaire coûte très cher, et offrir l'accès à leurs rêves demandera probablement des efforts financiers considérables.

Utilisez le simulateur sur le [www.caisse-police.com/nouvellesfinancières](http://www.caisse-police.com/nouvellesfinancières) pour avoir un aperçu des sommes à prévoir et des possibilités que vous offre le Régime enregistré d'épargne-études Desjardins.



APPARTENANCE®

**Le saviez-vous ?**

Puisqu'elle vous en offre toujours plus, dans le cadre de son offre de services **Appartenance**, votre caisse vous offre **un premier dépôt de 100 \$ à l'ouverture d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE)** dont les contributions atteignent un minimum de 1 000 \$ dans les 12 premiers mois. En plus de bénéficier de subventions gouvernementales pouvant atteindre 750 \$ par année et de voir croître vos placements à l'abri de l'impôt, vous bénéficierez de six mois de protection Accirance Plus gratuitement.

Informez-vous auprès de votre conseiller ou communiquez avec nous à l'adresse ci-dessous.

[www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com)